

Ablon-sur-Seine  
 Alfortville  
 Arcueil  
 Athis-Mons  
**Boissy-Saint-Léger**  
 Bonneuil-sur-Marne  
 Bry-sur-Marne  
 Cachan  
 Champigny-sur-Marne  
 Charenton-le-Pont  
 Chennevières-sur-Marne  
 Chevilly-Larue  
 Choisy-le-Roi  
 Créteil  
 Fontenay-sous-Bois  
 Fresnes  
 Gentilly  
 L'Haÿ-les-Roses  
 Ivry-sur-Seine  
 Joinville-le-Pont  
 Juvisy-sur-Orge  
 Le Kremlin-Bicêtre  
**Limeil-Brévannes**  
 Maisons-Alfort  
 Mandres-les-Roses  
**Marolles-en-Brie**  
 Morangis  
 Nogent-sur-Marne  
**Noisieu**  
 Orly  
 Ormesson-sur-Marne  
 Paray-Vieille-Poste  
 Périgny-sur-Yerres  
 Le Perreux-sur-Marne  
 Le Plessis-Trévisé  
**La Queue-en-Brie**  
 Rungis  
 Saint-Mandé  
 Saint-Maur-des-Fossés  
 Saint-Maurice  
**Santeny**  
**Sucy-en-Brie**  
 Savigny-sur-Orge  
 Thiais  
**Valenton**  
**Villecresnes**  
 Villejuif  
 Viry-Chatillon  
 Villeneuve-le-Roi  
**Villeneuve-Saint-Georges**  
 Villiers-sur-Marne  
 Vincennes  
 Vitry-sur-Seine

## Unité 5.3

### Le plateau Boisé

*Le plateau Boisé est composé de la forêt domaniale de Notre-Dame, de la forêt du bois de la Grange et de la forêt régionale de Grosbois. L'Arc boisé constitue un fragment d'une couronne forestière infra-territoriale qui s'étend de la forêt de Crécy, d'Armainvilliers et de Ferrières jusqu'à la forêt de Sénart, bien au-delà du périmètre de l'unité. Large et vaste étendue arborée, il est ponctué de grands domaines privés avec des allées cavalières en étoile, des clairières, des landes, un réseau important de mares, et quelques parcelles agricoles.*

*L'habitat s'est développé à partir du 19ème siècle sur les rebords de plateau et son expansion a été contenue malgré l'étalement urbain. Cette grande continuité boisée compose une frange suburbaine, un espace de transition entre l'agglomération parisienne et le territoire rural du plateau briard.*



**8 communes sur l'EPT 11**  
 Grand Paris Sud Est Avenir  
**2 communes sur l'EPT 12**  
 Grand-Orly Seine Bièvre



# Unité 5.3 Le plateau Boisé



Arc boisé composé de la forêt domaniale de Notre-Dame, de la forêt du bois de la Grange, et de la forêt régionale de Grosbois

Château de la Grange classé au titre des Monuments Historiques

Habitat pavillonnaire adossé à la forêt, tourné vers la vallée du Réveillon

Château et domaine de Grosbois, centre d'entraînement pour chevaux de course

Fort de Villeneuve-Saint-Georges, en belvédère sur la Seine, à l'arrière, jardins familiaux étendus sur 22 ha

Poche agricole et petits boisements (Bois Colbert)

Zone d'activités et habitat collectif en rebord de plateau

Coteau habité du plateau de brie

Vallée du Réveillon



Figure 2 : Croquis unité 5.3 - Le plateau Boisé

# Contexte

## Identité & territoire

Un continuum de forêts juxtaposées  
Une lisière suburbaine\* de l'agglomération parisienne

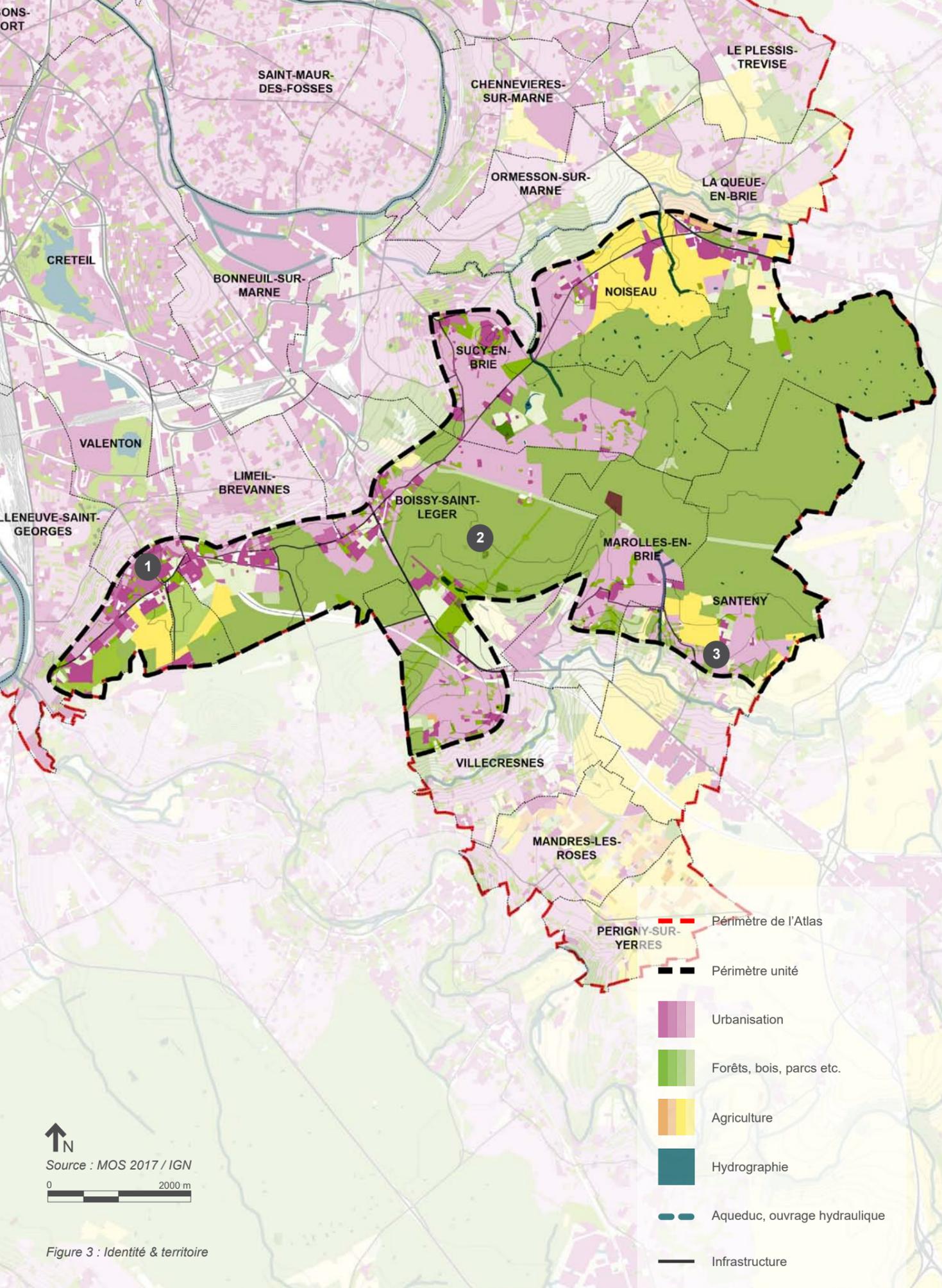


Figure 3 : Identité & territoire

Les forêts du plateau boisé constituent un vaste espace végétal à l'échelle de la métropole parisienne. Cette pièce paysagère est précieuse. Indispensable au territoire, sa présence imposante ne doit pas occulter sa fragilité.

Les deux petites vallées verdoyantes du Morbras et du Réveillon cadrent respectivement au nord et au sud l'Arc boisé. Quelques espaces agricoles remontent des coteaux, permettant des ouvertures visuelles sur le grand paysage.

Le plus souvent, l'étalement urbain, constitué principalement de tissus pavillonnaires, bute contre la forêt. Ce dispositif menace la lisière et manifeste l'absence de transition.

On distingue sur le plateau boisé trois organisations territoriales.

**1 Les rebords urbanisés du plateau**  
Ils forment une large bande d'épaisseur variable qui épouse le rebord du coteau et accueille une certaine diversité de formes urbaines. On y trouve des ambiances de villages, de maisons pavillonnaires d'époques différentes, d'immeubles, d'équipements, d'activités et d'industries.

Même si le plateau reste épargné par les grandes infrastructures métropolitaines, il n'échappe pas au passage d'une ligne à haute tension qui produit un coup de sabre dans la forêt, d'une ligne TGV et de la N19, toutes deux partiellement enterrées. Plus au nord, la D4 est relativement moins impactante. Les passages d'infrastructures en souterrain génèrent en surface des espaces linéaires ouverts dont la Végétale, support de mobilités douces. Leurs abords restent ouvragés et techniques (clôtures de sécurité, murs de soutènement / murs anti-bruit, voies d'insertion etc.), accentués parfois par des talutages importants.

**2 Les forêts**  
Historiquement liée à la construction de la cathédrale Notre-Dame de Paris, la forêt éponyme est passée du statut de forêt de production (pour le bois) à celui de forêt de loisirs (activités récréatives). Avec la forêt de Grosbois, de la Grange etc, les 3030ha de boisement forment, à proximité de Paris, un vaste espace naturel de randonnées, de promenades, de repos et d'observation. L'Arc boisé se comprend comme un espace de transition territoriale. Classé en forêt de protection (statut d'utilité publique), cet

ensemble paysager remarquable a jugulé les effets de l'étalement urbain en formant une limite à la périurbanisation.

Maillon paysager à la grande échelle, il possède une grande diversité d'aménagement et d'ambiances : grandes allées rectilignes, allées forestières (circulées ou non), chemins en terre battue, traverses forestières, carrefours de chasse, clairières, jardins de grands domaines (exemple du domaine de Grosbois), près de 500 mares et 52 ha de landes humides ponctuent les parcours.

**3 Les villages briards**  
À cheval sur le Morbras et le Réveillon, tournées vers le plateau Briard cultivé, les communes de Villecresnes, Marolles-en-Brie, Santeny et La Queue-en-Brie ont conservé une image rurale. Les centres anciens sont marqués par la présence de longères agricoles aux façades enduites, associées à des maisons plus bourgeoises en pierre calcaire, organisées en alignement ou en carré autour de petites places et de parvis d'église.

Cette organisation originelle encore lisible aujourd'hui est fragilisée par les nouvelles formes d'habitats pavillonnaires qui se sont imposées au 20ème siècle. Une certaine uniformisation a ainsi mis au second plan les ambiances villageoises par le style des constructions mais aussi par l'organisation routière des extensions urbaines sur les espaces agricoles.

**Des lisières**  
Les lisières sont de natures très différentes mais complémentaires : lisières urbaines, lisières agricoles et lisières boisées (voir le « Guide d'intégration des lisières de l'Arc boisé dans les documents d'urbanisme » du CEREMA). Les trois organisations territoriales décrites ci-dessus sont juxtaposées les unes aux autres. Elles entrent en relation directe, parfois brutalement, au détriment d'une qualité de paysage. Le rôle de transition entre les « tissus urbains » (souvent des lotissements) et le milieu boisé est donc essentiel par leurs différentes dimensions longitudinalement et transversalement : coupures d'urbanisations, accès à la forêt et espaces publics, etc.  
Les silhouettes de villages, les lisières boisées, les fronts de terre villageois etc., limites spécifiques et singulières, ne sont pas valorisées. Elles sont le plus souvent déqualifiées par une urbanisation standardisée.



Sucy-en-Brie :  
Lisière forestière - Chemin du Bois Clary



Limeil-Brevannes :  
Lisière urbaine

## Synthèse

Le plateau boisé se lit selon une succession de bandes orientées nord-est / sud-ouest, respectivement composées de trois secteurs :

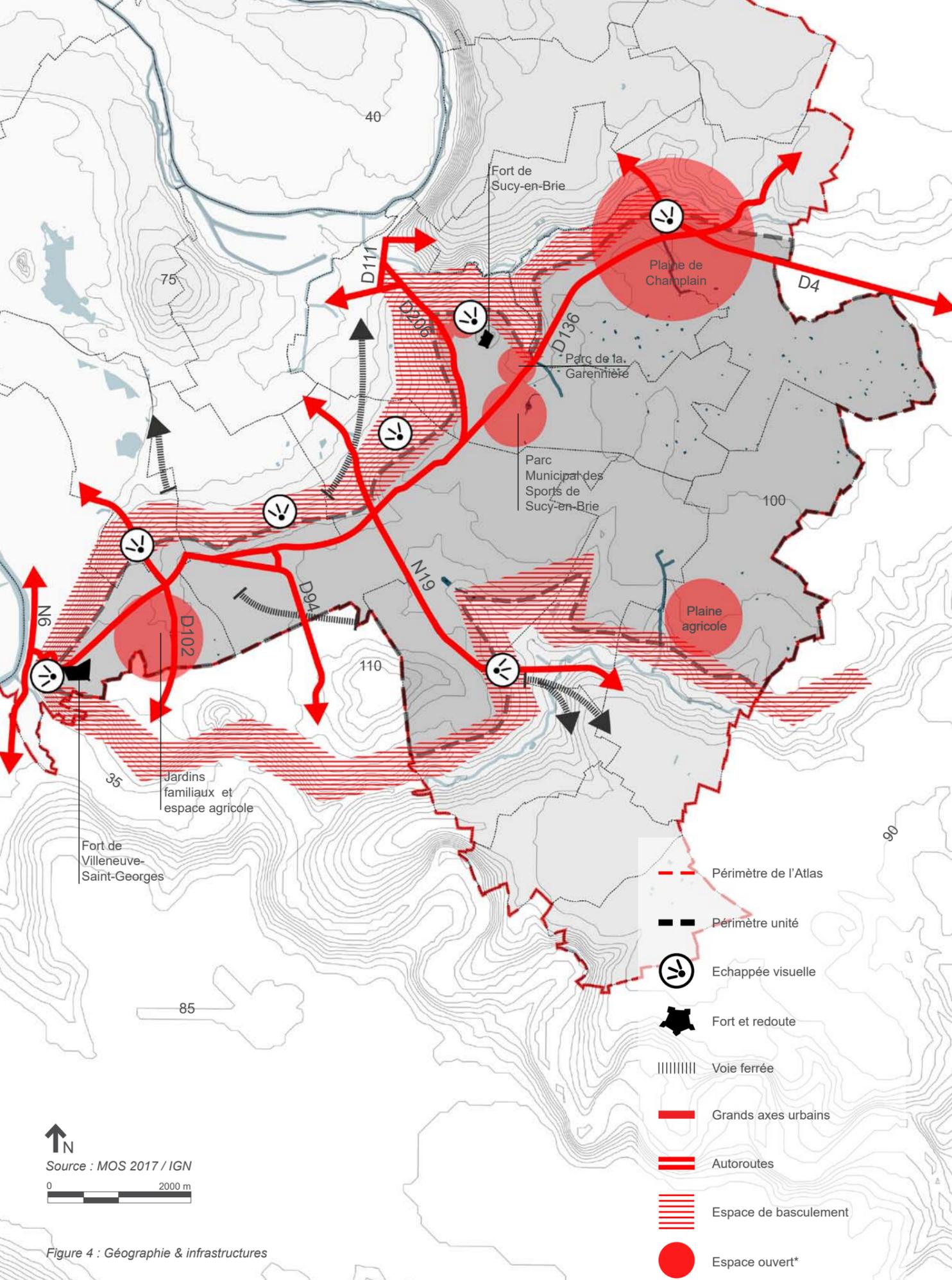
- au nord, une urbanisation en frange de plateau tournée vers l'agglomération parisienne et la plaine centrale
- au centre, un massif forestier d'importance régionale
- au sud, des villages briards avec des coupures d'urbanisation

Des pièces agricoles d'échelle modeste ponctuent le territoire témoin d'un passé nourricier inféodé à la capitale

# Valeurs clés des paysages

## Géographie & infrastructures

Une extrémité de plateau en promontoire sur la Seine et la Marne  
Un plateau subdivisé par le Morbras et le Réveillon



Le plateau boisé est occupé principalement par des espaces forestiers qui composent l'Arc boisé en Île-de-France. Il forme une large écharpe arborée entre les banlieues denses de l'agglomération parisienne au nord et celles plus rurales au sud. Peu desservi pas les transports en commun et par les grands axes routiers qui ont buté sur les coteaux, le plateau boisé en promontoire regarde la plaine centrale. Il est composé au centre par les peuplements arborés des différentes forêts de Notre-Dame, du bois de la Grange et de Grosbois. Il est colonisé sur ces franges par l'étalement urbain principalement au nord.

### La géomorphologie particulière du plateau boisé

La configuration géographique du plateau boisé, tout en longueur, orienté nord-est / sud-ouest est tournée vers la plaine centrale. Cette forme résulte de l'érosion du vaste plateau calcaire recouvert de limons que la Seine a façonné à l'ère quaternaire. Elle présente un relief à une altitude constante d'environ 100NGF et se termine en une succession de deux éperons, respectivement à Villeneuve-Saint-Georges et Sucy-en-Brie où sont installés 2 des 18 forts de la deuxième ceinture fortifiée de Paris construite vers 1880.

Le plateau boisé se situe entre les vallons du Morbras et du Réveillon, en balcon sur la Seine et la Marne qui ont formé la plaine centrale. Le promontoire nord-est, à Sucy-en-Brie, est marqué par la rencontre de la Marne et du Morbras. Celui côté sud-ouest, en éperon sur la Seine à Villeneuve-Saint-Georges, fabrique un pincement géographique avec le coteau de Viry-Chatillon, au-dessus de la confluence de l'Yerres et de la Seine.

### Des infrastructures sur le plateau

Trois axes principaux maillent le territoire du plateau boisé.  
- L'ancienne route de Paris à Bâle, l'actuelle N19, a conservé son tracé original tout en se transformant en axe routier important. En témoigne la construction récente de l'échangeur de Boissy-Saint-Léger qui a permis de la dévier pour ne plus passer dans le centre-ville. Elle prend alors l'allure d'une voie à grande vitesse (2x2 voies), en

souterrain, engendrant un effet de grand fossé et fabriquant une coupure importante dans le territoire, notamment sur le bord de plateau.

- La D4, ancienne route royale qui reliait Paris à Strasbourg, est devenue elle aussi un axe à fort débit routier à l'allure de route express avec toutes les caractéristiques techniques qui la rendent étanche au territoire (largeur de chaussée importante, accotements routiers, bordures hautes etc.).
- La ligne TGV passe en souterrain pour une grande partie de son tracé qui se transforme au-dessus en grande coulée verte ouverte où il est difficile de planter sur une infrastructure ferroviaire.
- La D136, seul axe longitudinal, longe le rebord de plateau. Cette route plus récente parcourt d'est en ouest le territoire et relie les communes de Villeneuve-Saint-Georges à Sucy-en-Brie.

### Une présence de l'eau sous la forme de mares

Résultant d'un substrat géologique limoneux, les mares présentent un intérêt écologique majeur. Ce précieux patrimoine hydraulique, constitué d'un vaste réseau de près de 500 mares intra-forestières de petite taille (deux à trois ares), est alimenté en eau par des nappes perchées. Certaines, dépendant des eaux de pluie, sont temporaires. Le réseau de mares, acteur de la trame humide, reste fragile et dépend des espaces qui les accueillent. Un plan de gestion élaboré par l'ONF, tente de concilier gestion forestière et préservation de ces micro-zones humides.

### Des espaces ouverts agricoles

Des pièces agricoles de petite taille ponctuent le plateau. Coincées entre la forêt et la ville, elles constituent des respirations agréables qui confèrent une ambiance rurale au cadre de vie. Elles annoncent les grandes plaines cultivées du plateau de Brie de l'autre côté de la frange boisée.

Au sud-ouest à Villeneuve-Saint-Georges, Valenton et Limeil-Brévannes, les espaces ouverts se partagent entre champs cultivés (agriculture conventionnelle), jardins familiaux, cimetière intercommunal et terrain de sport (fontaine Saint-Martin).

Au nord-est, ils prennent la forme d'un petit

plateau paysan, limitée par les quartiers de la ville de Noisieu, ceux de La Queue-en-Brie et le bois du Chêne Notre-Dame. Au beau milieu prend place un héritage d'un centre de télécommunication en service depuis les années 1930. Il connaîtra son apogée dans les années 1960 (diffusion par le transistor) et déclinera 10 ans plus tard avec le développement des villes environnantes et l'apparition des communications par satellite. Ce site abrite aujourd'hui encore l'Agence Nationale des Fréquences.

Au sud, au lieu-dit le Plat d'Étain, une petite respiration agricole est ceinturée des villages de Santeny et Marolles-en-Brie et par le bois du Gros Chêne.

À Villecresnes, une friche agricole en limite de commune avec Yerres et la forêt domaniale de Notre-Dame referme des serres à l'abandon.

À Boissy-Saint-Léger, le château du Piple, domaine emblématique installé en rebord de plateau avec vue en balcon sur la plaine centrale, est adossé aux espaces forestiers. De grands herbages maillés de haies, d'allées agricoles sont ceinturés de haies bocagères qui parfois laissent passer la vue.

### Richesses

- Un massif forestier d'envergure francilienne (régionale)
- Des mares, patrimoines précieux de biodiversité
- Des respirations paysagères agricoles en lien avec les tissus urbains
- Des allées forestières et des routes historiques

### Faiblesses

- Des entrées de tunnels souterraines marquantes (TGV – RN19)
- Des passages de ligne HT dans la forêt (des allées des pylônes)
- Des limites, des lisières, des franges mal qualifiées

### Problématiques

- Des clairières agricoles, espaces de transition entre la ville et la forêt
- Les limites, les passages et les franges entre les différentes composantes du territoire, espaces de couture péri-urbaines / péri-forestières

Source : MOS 2017 / IGN

0 2000 m

Figure 4 : Géographie & infrastructures

# Valeurs clés des paysages

## Typologies urbaines

Un habitat individuel pavillonnaire dominant entre ville de banlieue et village en rebord de plateau



1 Marolles-en-Brie : Centre-bourg ancien



2 Sucy-en-Brie : Centre-bourg ancien



3 Boissy-Saint-Léger : Centre-bourg ancien



4 Sucy-en-Brie : Centralité nouvelle



5 Villeneuve-Saint-Georges : Résidences semi-ouvertes



6 Noisieu : Résidences semi-ouvertes



7 Limeil-Brévannes : Quartier pavillonnaire en lisière



8 Noisieu : Quartier pavillonnaire



9 Marolles-en-Brie : Quartier pavillonnaire



10 Villeneuve-Saint-Georges : Quartier de grands ensembles



11 La Queue-en-Brie : Zones d'activités le long de la D4



12 Boissy-Saint-Léger : Domaine de Grosbois

### Des lisières habitées

L'habitat, majoritairement pavillonnaire, s'est implanté en rebord de plateau pour venir s'adosser à la forêt.

Organisés en nappes successives le long des massifs forestiers et parfois à l'intérieur, les quartiers prennent le plus souvent la forme de poches habitées repliées sur elles-mêmes.

### Villages et centres anciens

(Photographies n° 1, 2 et 3)  
Les centres anciens se sont implantés aux limites du plateau, soit en rebord de coteau de la Seine, soit en rebord de la vallée du Réveillon, sur le relief plat juste avant le basculement topographique.

Leur dispositif urbain plus organique forme généralement un cœur de village autour d'une église (Valenton, Villecresnes, Santeny), d'une chapelle (Noisieu) ou à proximité d'un château comme à Sucy-en-Brie, implantés en balcon sur la plaine centrale.

### Quartiers pavillonnaires

(Photographies n° 7, 8 et 9)  
Sur le plateau, la maison individuelle et de banlieue est la forme d'habitat la plus présente, allant de la maison au milieu de son jardin, à la maison de banlieue à celle en bande en passant par les maisons groupées.

C'est surtout le dessin des voies et l'organisation du quartier qui caractérisent les ambiances et les perceptions. Les quartiers repliés sur eux-mêmes, en escargot ou en forme autocentrée ont du mal à relier avec le reste de la ville et les espaces forestiers attenants. Les aménagements et leurs compositions ne tirent généralement partie d'aucune des composantes existantes pour fabriquer des espaces de transition : prolongement des allées, choix des espèces dans les espaces communs etc. Il en va de même pour le recul, les implantations et l'orientation des façades.

Le quartier du bois Clary et le quartier Notre-Dame à Sucy-en-Brie font figure d'exceptions : le tracé des voies prolonge les allées forestières, la toponymie des lieux en conservant aussi leur nom comme le « chemin du bois Clary » et quelques sujets arborés remarquables ont été conservés dans le tissu.

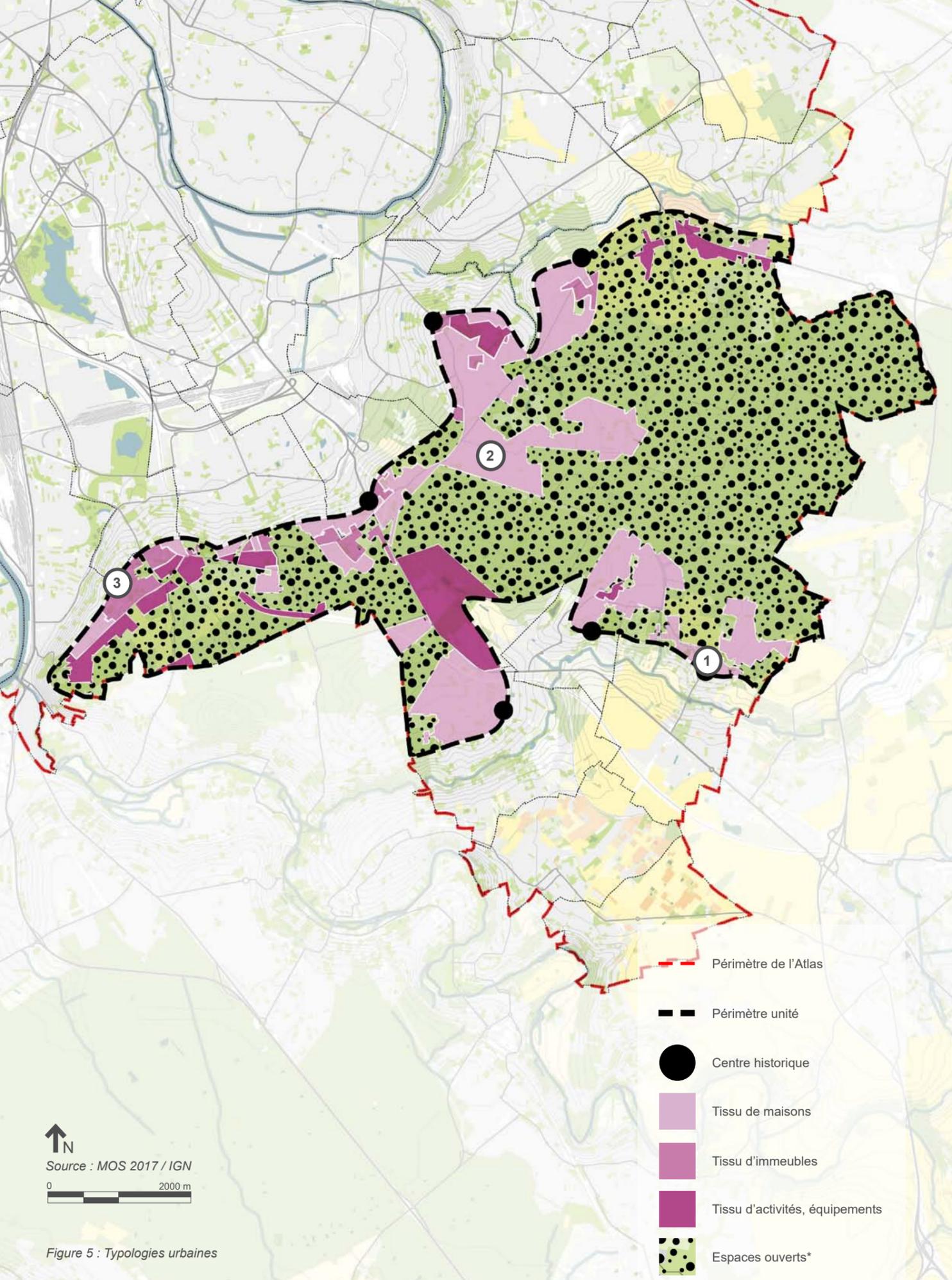
### Les centralités nouvelles

(Photographie n° 4)  
Tentant de reproduire les ambiances de village, des opérations récentes de logements s'organisent en immeubles ordonnancés. Cette forme bâtie qui hésite entre l'immeuble de faubourg et la maison de centre ancien, constitue des centres nouveaux à Sucy-en-Brie, Villecresnes ou à Noisieu. Leur voisinage avec des quartiers pavillonnaires ou zones d'activités, souvent sans transition, témoigne d'un urbanisme de zonage et pensé pour la voiture.

### Deux châteaux emblématiques

(Photographie n° 12)  
Sur le plateau boisé, deux édifices monumentaux sont installés au cœur de la forêt domaniale de Grosbois : le domaine éponyme (à cheval sur la vallée du Réveillon), d'allure napoléonienne qui accueille un centre de formation et d'entraînement hippique sur près de 412ha, et le château de la Grange, de facture classique Louis XIII, actuellement hôtel de prestige sous le nom commercial de « Château du Maréchal de Saxe ».

Ces deux châteaux sont classés monuments historiques, mais ce qui en fait leur spécificité, c'est l'écrin boisé et l'ordonnancement jardiné de leurs abords respectifs qui leur confèrent ce caractère patrimonial et précieux.



↑ N  
 Source : MOS 2017 / IGN  
 0 2000 m

Figure 5 : Typologies urbaines

# Valeurs clés des paysages

## Typomorphologie\*

Des poches d'habitats dans un territoire boisé  
De l'urbanisme péri-urbain à l'urbanisme péri-forestier\*



1-Tissu ancien hérités du passé agricole, composés :  
- de centres-bourgs anciens et villageois



2-Tissu de maisons individuelles, composées :  
- de quartiers pavillonnaires en bande et en étoile  
- de quartiers pavillonnaires récents  
- de maisons groupées



3-Tissu d'immeubles et de bâtiments discontinus, composés de :  
- de résidences semi-ouvertes

4- Tissu d'activités et d'équipements composés :  
- de zones industrielles et artisanales  
- de zones d'activités commerciales et tertiaires

5- Bâtiments patrimoniaux et identitaires, composés :  
- de bâtiments patrimoniaux (fermes briardes)  
- de châteaux et domaine

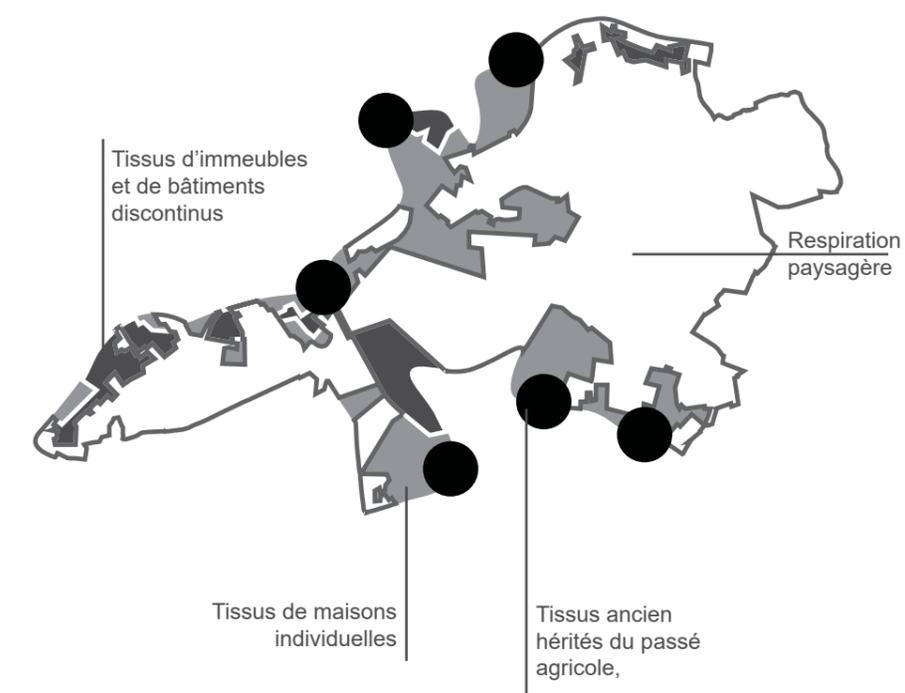


Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies\*

Le plateau est boisé sur les trois quarts de sa superficie. L'urbanisation bien que minoritaire en surface a une présence importante dans le paysage.

L'habitat individuel cerne les espaces boisés et agricoles. Les villes côté nord et les villages côté sud sont composés principalement de quartiers pavillonnaires qui prennent de multiples formes.

Les centres anciens et les quartiers plus structurés (souvent contigus) sont ponctuellement implantés généralement en rebord de plateau.

### Richesses

- Des cœurs de bourg préservés aux ambiances de villages
- Des interstices urbains présents dans la ville support de mobilité douce
- Quelques quartiers péri-forestiers où s'entremêlent bois et habitats
- Des bâtiments patrimoniaux caractéristiques du plateau boisé et de son histoire

### Faiblesses

- Des organisations de quartiers pavillonnaires refermés sur eux-mêmes
- Une difficile couture urbaine entre opérations de logements collectifs et quartiers pavillonnaires
- La N19 et D4, des coupures dans le territoire aux abords encombrés

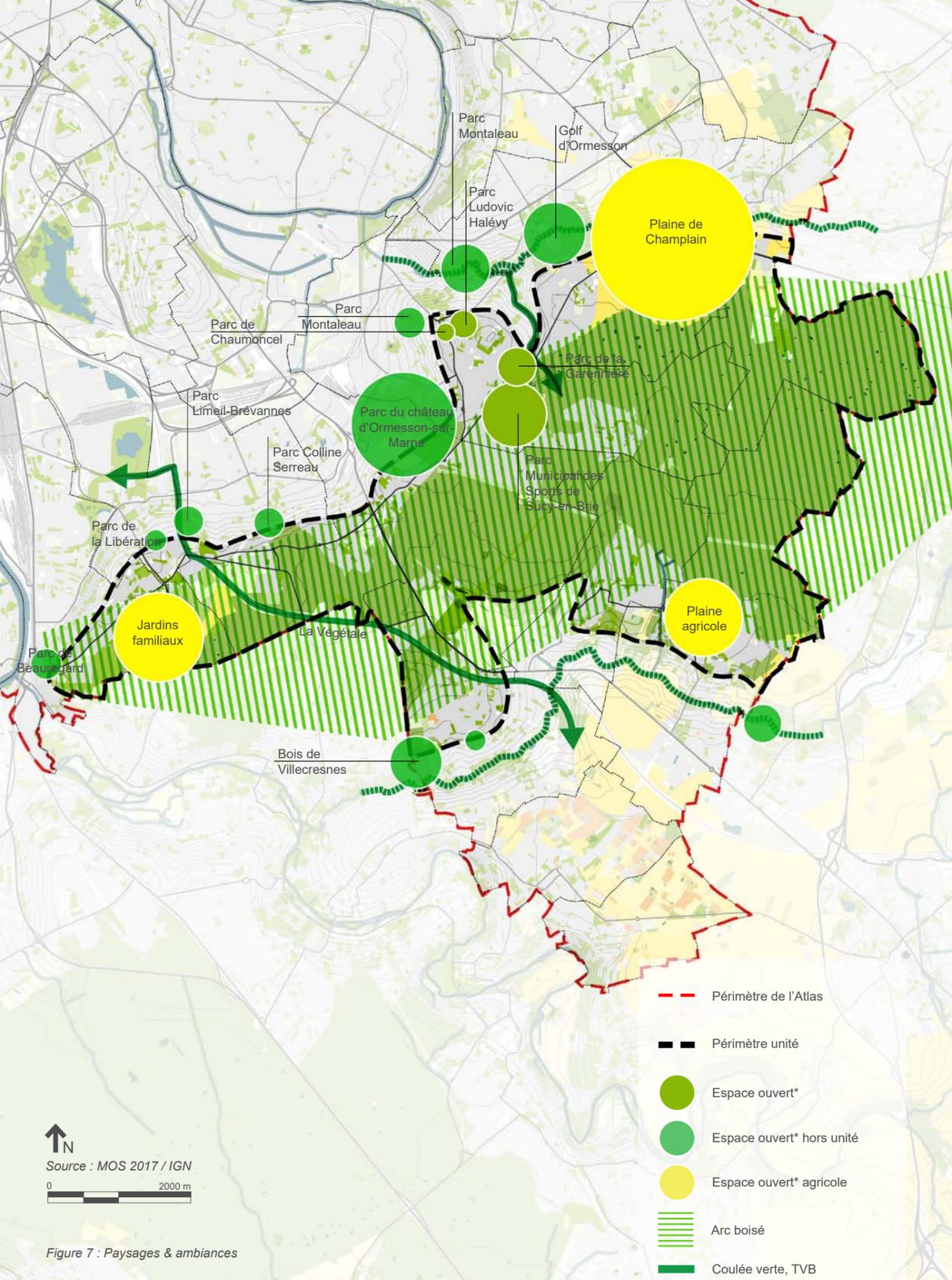
### Problématiques

- La forêt comme source d'inspiration pour un urbanisme péri-forestier qui réconcilie nature et ville
- Une densification urbaine à ajuster pour marquer un transition entre le massif boisé et le modèle pavillonnaire et villageois

# Valeurs clés des paysages

## Paysages & ambiances

Des lisières forestières discontinues et de qualités variables  
Des enclaves agricoles, des parcs et des jardins



Source : MOS 2017 / IGN  
0 2000 m

Figure 7 : Paysages & ambiances

Dépassant la stricte limite du périmètre de l'Atlas, le vaste espace arboré de l'Arc Boisé est l'un des principaux poumons verts de l'Île-de-France. Cette étendue forestière démarre avec la forêt domaniale de la Grange au sud-ouest et se prolonge vers le nord-est avec la forêt régionale de Grosbois et la forêt domaniale de Notre-Dame. Avec les bois attenants, elles forment un maillon d'une pièce paysagère d'importance régionale.

Patrimoine végétal protégé (le massif de l'Arc boisé est classé en forêt de protection par le décret du 25 mai 2016), le massif forestier accueille également deux châteaux, celui de Grosbois et celui de La Grange, reliés par une ancienne avenue forestière actuelle avenue Gourgaud.

### Forêt domaniale de la Grange

Les arbres feuillus de la chênaie (châtaigniers et chêne) abritent un réseau de mares et d'étangs. Ils sont traversés par de grandes allées forestières rectilignes, le passage souterrain de la ligne TGV et une grande coulée verte qu'emprunte la Végétale.

Les boisements sont encerclés par l'urbanisation, grignotés, morcelés sous les effets de la pression foncière. Une pièce boisée a été complètement urbanisée à Villecresnes et Yerres, ne conservant que très peu de traces du peuplement forestier initial. À Marolles-en-Brie, en lisière forestière, des quartiers pavillonnaires sont venus s'implanter sans tirer parti de ce voisin précieux.

### Forêt régionale de Grosbois

Cette pièce boisée est la plus aménagée des bois du plateau. Elle s'organise en un seul domaine ordonnancé avec le château de Grosbois. En partie privée, les portions publiques sont difficiles d'accès. La forêt est bordée au sud par la N19, axe routier important, et au nord par le passage de lignes à haute tension qui dessinent une grande saignée prairiale.

Le plus vieux chêne de cette forêt mesure près de deux mètres de diamètre, il est considéré comme un monument vert, sujet emblématique qui a su résister aux tempêtes et aux canicules.

### Forêt domaniale de Notre-Dame

Plus composite, celui qu'on nomme le « bois Notre-Dame » est un assemblage de petits bois contigus : Marolles, Villedeuil, du Canal Jessé, des Bruyères, de la Touffe, des Bouleaux, du Chêne etc. sont autant de noms toponymiques qui révèlent chaque caractère du lieu, du sol, du peuplement. Ce massif constitue la plus importante partie de l'Arc boisé, débordant sur la Seine-et-Marne. Cerné de toute part par l'urbanisation, il est aujourd'hui porté à l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) et bénéficie d'une interdiction de construire à moins de 50 mètres des lisières du massif Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF).

### Des espaces cultivés

Entre forêts et extensions urbaines, quelques pièces cultivées subsistent et offrent quelques vues dégagées. À Villeneuve-Saint-Georges, Valenton et Limeil-Brevannes, elles prennent une forme fragmentée et accueillent espaces cultivés et jardins familiaux. À Noisau, c'est une image de plateau agricole, ponctué de bosquets et laissant la vue sur des horizons boisés. Plus au sud, entre Marolles-en-Brie et Santeny, c'est une unique parcelle céréalière qui sépare les deux villages et vient buter contre le massif boisé.

### Des lisières étanches

Par un phénomène de protections réciproques, les différents secteurs du territoire peinent à interagir et rendent les abords des bois étanches. Les lisières agricoles de ces massifs ont disparues avec l'expansion pavillonnaire. Les secteurs habités ont été conçus principalement en opposition au massif boisé, avec un espace public réduit le plus souvent à un passage le long du bois, à l'arrière des maisons. Les routes restent très techniques, en enrobé avec une largeur qui répond au débit routier. Il en résulte des limites de massifs boisés à l'image relativement hermétique et inaccessible.

### Des parcs et des jardins

Sur le plateau boisé, les espaces urbanisés constituent des franges jardinées sans lien avec le massif

boisé. Ils sont ponctués de quelques petits parcs arborés, principalement à Sucy-en-Brie, que ce soient le parc de la Garennière (résiduel d'une ancienne pièce boisée) ou le parc Ludovic Halévy. Le parc de Chaumoncel à proximité de la mairie prend la forme d'un square avec quelques sujets forestiers.

Le fort de Sucy, aux abords très jardinés et plantés, est complètement invisible depuis les rues alentour alors que celui de Villeneuve-Saint-Georges semble hors la ville et est accompagné de nombreux jardins familiaux.

### La Végétale

Le passage de la Végétale, coulée verte d'échelle territoriale, passe sur le plateau boisé et s'appuie sur le passage de la ligne souterraine du TGV et l'ancien tracé de voie de chemin de fer qui menait jusqu'à Mandres-les-Roses. Ce parc linéaire est à la fois un espace de découverte du territoire mais aussi une porte d'entrée dans le massif forestier.

### Richesses

- Un massif forestier riche et patrimonial, productif et récréatif
- Des portes d'entrée dans l'espace boisé, identifiées et à la signalétique pédagogique et ludique
- Des respirations et des espaces cultivés qui font transition entre bois et ville
- Des petits parcs « forestiers » dans la ville et le passage de la Végétale

### Faiblesses

- Des espaces communs des quartiers pavillonnaires qui ne composent pas avec la forêt voisine
- Des plantations dans les espaces publics en contradiction avec les ambiances forestières

### Problématiques

- Une accessibilité visuelle et physique de la forêt en lien avec les composantes du paysage attenant
- Un urbanisme péri-forestier à inventer, support de dialogue entre la nature et la ville

# Valeurs clés des paysages

## Nature & végétation

Une cohabitation maladroite entre forêt et habitats  
Une reconexion péri-forestière nécessaire pour le cadre de vie

### La nature dans le plateau boisé : une végétation forestière comme marqueur du caractère du territoire

La présence forestière tient une place prépondérante sur le plateau boisé, et les espaces habités font figure de lisière urbaine que la réglementation tient maintenant à distance des bois. La cohabitation entre les deux n'est pas toujours évidente, tant par l'organisation spatiale des quartiers que par le manque d'intentions et de transition entre les deux mondes, celui de l'homme et celui de l'arbre.

Quelques poches agricoles dessinent des espaces de médiation. Dans les quartiers pavillonnaires, l'arbre reste un élément de décor (parfois encombrant) et c'est surtout sur les grands axes urbains (D136 par exemple) que l'arbre d'alignement trouve sa place. Cette végétation, souvent ténue, domestiquée et horticole, ne participe pas à prolonger le caractère forestier du plateau.

### Quelle place donner à la nature dans le plateau ?

Sur le plateau, la qualité du cadre de vie nécessite de renforcer par un soin particulier les dispositifs d'accompagnement des transitions (lisières) et des continuités (coulées vertes). Voir également le guide d'intégration des lisières de l'Arc boisé dans les documents d'urbanisme du CEREMA (<https://www.cerema.fr/fr/actualites/guide-destination-collectivites-meilleure-integration>).

Une démarche de villes péri-forestières est à mettre en œuvre pour réparer ces liens disparus, en réintégrant dans la ville la présence de la forêt, des arbres, pour révéler des tracés anciens par exemple ou encore construire des lisières actrices du cadre de vie.

La végétation présente dans les espaces privés et semi-privatifs, notamment dans les jardins de maisons individuelles et les espaces ouverts collectifs, constitue une strate arborée et arbustive qui concourt au rafraîchissement de la ville. Un travail sur la variété des essences est ici incontournable à toutes les échelles d'intervention et de planification, notamment à l'échelle :

- des coulées vertes
- des lisières urbaines et forestières
- des parcs et des squares de proximité
- domestique des jardins, des cœurs d'îlots et des espaces ouverts

Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

### Stratégie de mise en œuvre

La masse forestière présente sur le plateau boisé donne le caractère du territoire et ce sont aux formes urbaines de s'y adapter, en évitant d'opposer nature et ville. Habiter en lisière forestière nécessite notamment d'interroger les reculs, l'orientation des façades et des logements, d'organiser l'espace public en lien avec la forêt voisine (perspective, prolongement des tracés forestiers etc.), de planter des essences forestières, de ménager des clôtures adaptées au passage de la faune, à la particularité des ambiances paysagères de la forêt.

Une mise en réseau des grands espaces arborés avec les espaces agricoles existants et les espaces verts dans la ville est à poursuivre comme projet de territoire. Cela passe par :

- l'inventaire, la classification et la qualification des limites d'urbanisation ;
- le répertoire et la qualité des arbres et de la végétation existants ;
- la prise en compte du caractère de chaque lisière et des continuités écologiques (trame verte) et leur mise en réseau entre la ville et la forêt ;
- la réappropriation des espaces publics dans tous les quartiers d'habitations pour y conforter la nature et les usages associés.

Les mutations urbaines à l'œuvre et celles à venir, la densification douce de la ville sur elle-même, doivent permettre de construire un nouveau rapport à la forêt et de faire la part belle à la nature.

### Richesses

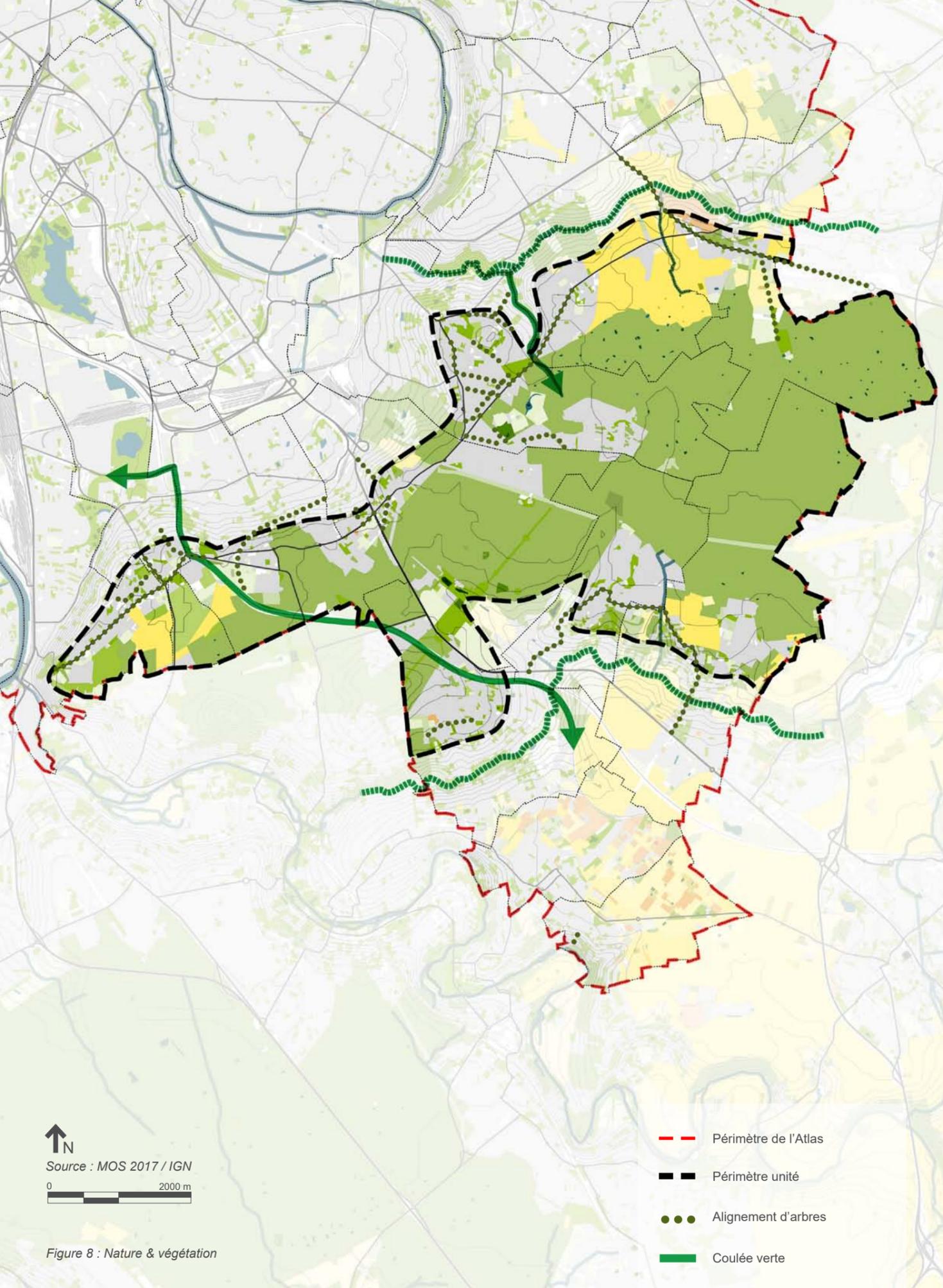
- De grands espaces de nature dans le territoire
- Des fragments de forêts dans la ville
- Quelques alignements d'arbres sur les grandes avenues

### Faiblesses

- Une dominante minérale et routière dans l'espace urbain et des îlots de chaleur
- Une défiance urbaine vis-à-vis de la forêt, une absence d'espaces publics et d'axes fédérateurs
- Une fragilité des espaces boisés (même protégés) face aux dynamiques urbaines

### Problématiques

- Des continuités forestières supports de biodiversité, patrimoines précieux et nécessaires au territoire. L'Arc boisé abrite de nombreuses espèces remarquables et présente de forts enjeux écologiques (voir 4ème charte de l'Arc boisé)
- Des nouveaux paysages forestiers, lieux de fraîcheur et de ressourcement dans la ville
- Des espaces interstitiels à réinvestir où la forêt et l'agriculture peuvent se (ré)installer et se (re)développer



Source : MOS 2017 / IGN  
0 2000 m

Figure 8 : Nature & végétation



Villeneuve-Saint-Georges :  
Respiration agricole



20% **espace artificialisé** tendance d'évolution 0%  
17% **espace libre** tendance d'évolution +3%  
54% **espace naturel** tendance d'évolution +1%  
9% **espace agricole** tendance d'évolution -8%

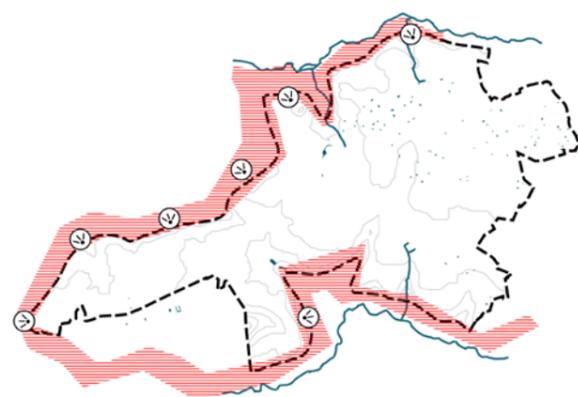


Figure 9 : Socle géographique

### Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Identifier les vues dégagées du coteau vers la plaine centrale et les échappées visuelles agricoles du plateau pour les préserver au sein du tissu urbain qui se densifie.
- Développer le réseau des traversées et des sentes piétonnes dans les tissus urbains et dans les bois pour relier plateau, coteaux et vallées en lien avec les espaces ouverts cultivés.

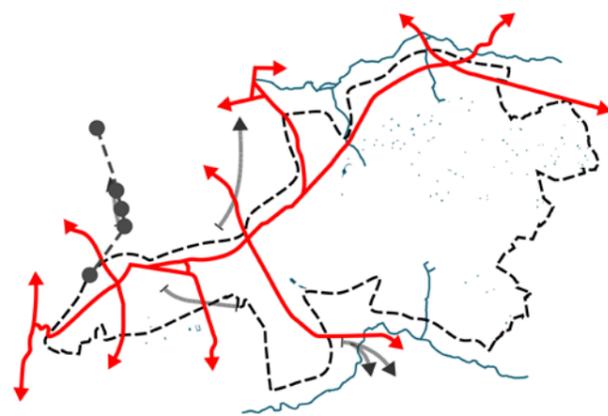


Figure 10 : Axes de composition

### Un projet commun autour de la N19 et des lisières de l'Arc boisé

- Considérer la diversité des ambiances et les fonctionnements spécifiques des trois espaces qui composent le massif boisé : la forêt urbaine, la forêt périurbaine et la forêt rurale.
- Établir un projet commun qui prend en compte l'hétérogénéité des différentes lisières et des traversés (N19, allées et percées forestières\*) du massif boisé pour qualifier les espaces de transitions et d'interfaces.

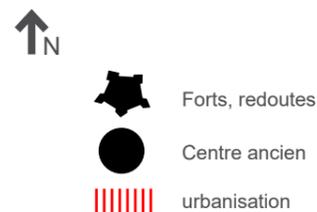


Figure 11 : Espaces urbains

### Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Construire des liens visuels et physiques, intérieurs et extérieurs, entre la forêt et la ville, supports de multiples usages pour réintroduire le caractère forestier dans les quartiers, multiplier les perméabilités entre les espaces publics et les espaces de nature et se réappropriier les lisières des bois pour réconcilier ville et forêt par des espaces de transition et de médiation.
- Conforter les parcs forestiers dans la ville et leurs spécificités en réutilisant la palette végétale des espaces boisés comme valeur clé du patrimoine paysager, urbain et éléments singuliers des lieux.  
Exemple, projet de restauration écologique, de sentier d'interprétation.
- Composer avec l'arbre de grand développement comme outil de requalification des espaces publics et des opérations privées (désimperméabilisation des sols, pleine terre pour les végétaux, continuité du vivant etc.).

## Quatre enjeux majeurs Porteurs de projet

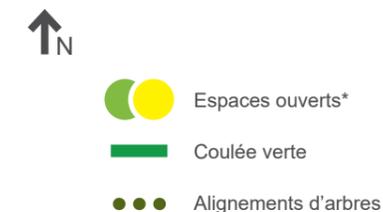
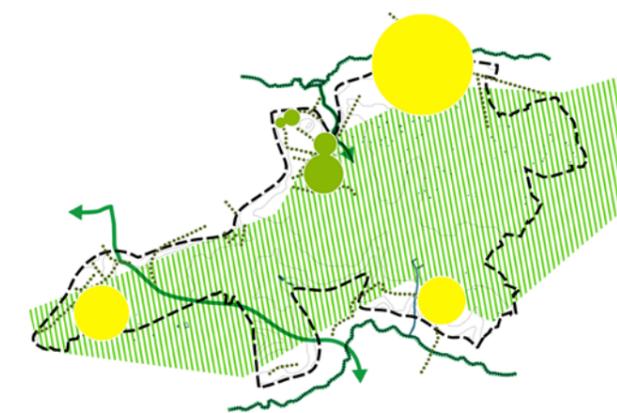


Figure 12 : Espaces paysagers

### Le linéaire de la Végétale, les grands espaces boisés et leurs lisières pavillonnaires et agricoles, composantes territoriales

- Identifier et renforcer le rayonnement et les fonctions des corridors écologiques du massif forestier en les reliant avec les autres espaces de biodiversité avoisinants, comme la vallée du Morbras, la vallée du Réveillon, la Végétale etc.
- Sensibiliser le public à la diversité des milieux du massif boisé, à ses fonctions paysagères et à sa richesse écologique en lien avec les usages et la gestion de la forêt sur le temps long.  
Exemple : communication sur la gestion des espaces du massif et les lisières forestières.

# Index des figures

## table des illustrations

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

### **P2**

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas  
unité 5.3 - Le plateau Boisé

### **P2**

- Figure 2 : Croquis unité 5.3 - Le plateau Boisé

### **P6**

- Figure 3 : Identité & territoire

### **P8**

- Figure 4 : Géographie & infrastructures

### **P12**

- Figure 5 : Typologies urbaines

### **P13**

- Figure 6 : Schéma simplifié des typomorphologies\*

### **P14**

- Figure 7 : Paysages & ambiances

### **P16**

- Figure 8 : Nature & végétation

### **P20**

- Figure 9 : Socle géographique  
- Figure 10 : Axes de composition

### **P21**

- Figure 11 : Espaces urbains  
- Figure 12 : Espaces paysagers



# ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique  
Dépôt légal : Mai 2024  
N°ISBN : 978-2-11-172439-6